

Conseil Municipal

Le lundi 28 juillet 2014, à 19 h 00, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Pierre FOUCHET, Maire.

Présents : Mmes BARDELOT Nicole, LAUGERAT Odile, JACQUET Stéphanie, RAIMBAULT Martine MM. ASSADET Alain, BERGERAULT Eric, BLAIN Claude, FERRIERE Laurent, FOUCHET Pierre, NOUAT Christian, PHILIPPE Narcisse et REMANJON Patrice.

Absents excusés ayant délégué pouvoir : Mme BARDY Marie-Christine ayant délégué pouvoir à M. NOUAT Christian, CHARPENTIER Céline ayant délégué pouvoir à Mme JACQUET Stéphanie, CROS Patricia ayant délégué pouvoir à Mme LAUGERAT Odile, TAILLANDIER Armelle ayant délégué pouvoir à M. REMANJON Patrice, M. KOENIG Jean-Marc ayant délégué pouvoir à Mme RAIMBAULT Martine.

Absents excusés : Mme FONTAINE Dorothée, M. AUDIOT Francis.

Secrétaire de séance : BLAIN Claude.

Monsieur le Maire donne lecture du compte-rendu de la dernière séance et passe à l'ordre du jour.

TERRAIN DU PRIEURE : Le Maire rappelle au Conseil Municipal que le terrain appartenant aux Consorts COLAS au Prieuré, est en vente et que la commune a déjà formulé une demande d'acquisition auprès du Notaire chargé de cette succession. En retour, ce dernier a fait parvenir une offre de vente. Après échanges et discussions, le Conseil Municipal décide d'émettre un avis favorable sur le principe d'achat assorti de réserves financières et de clause suspensive. Il mandate le Maire pour continuer les négociations avec le Notaire.

Séance levée à 21 h 00